IRF – DESCRIPTIF DE PROJET **FORMULAIRE 2.1**

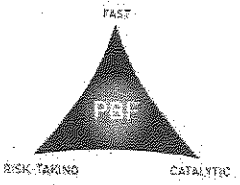

Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) /

Intitulé du projet : Projet d'appui à la restauration de l'Etat et au relèvement économique à Bambari	**Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU : UNDP et MINUSCA**
Personne à contacter concernant le projet : **Aboubacar Koulibaly** **Directeur Pays, PNUD** Adresse : PNUD, Avenue de l'Indépendance, BP 872 Bangui, RCA Téléphone : +236 75 50 12 47 E-mail : aboubacar.koulibaly@undp.org	**Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) :** - Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration du Territoire (MISPAT) - Ministères sectoriels et Institutions nationales (Education, Transport, Commerce) - Autres agences des Nations-Unies (MINUSCA) - Mairie de Bambari
Site du projet : Bambari	
Descriptif du projet : *L'objectif principal du projet est de contribuer à la restauration de l'autorité de l'État à Bambari à travers des actions structurées et coordonnées centrées sur l'exercice effectif des fonctions régaliennes de l'État et la relance du développement économique dans la ville et ses environs.*	**Fonds pour la consolidation de la paix : 2 000 000 USD** **Apport gouvernemental :** **Autre :** **Coût total du projet : 2 000 000 USD** **Date de démarrage du projet proposée : Août 2017** **Date d'achèvement du projet proposée : Février 2019** **Durée totale (en mois) : 18 mois**
« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : [1] 2 *Note 3 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes comme principal objectif.* *Note 2 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes parmi leurs objectifs.* *Note 1 pour les projets contribuant en partie à l'égalité entre les sexes mais pas de manière significative.* *Note 0 pour les projets qui ne visent pas contribuer à l'égalité entre les sexes.*	
Résultats du projet : 1. La présence active des forces de sécurité favorise la protection des populations et leur confiance dans les perspectives de paix et de stabilité dans leur localité; 2. Les prestations des services publics de base sont améliorées et contribuent à la restauration de la confiance entre l'État et les citoyens;	

[1] PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1612, 1888, 1889.

3. L'économie locale est relancée et contribue à l'amélioration des moyens de subsistance des populations locales
Domaine de résultat du Fonds[2] résumant au mieux l'objectif du projet: 4) Rétablir les services administratifs essentiels (4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels ; (4.2) Extension de l'autorité de l'État/ Administration locale

[2] Les domaines de résultat du Fonds pour la consolidation de la paix sont les suivants :
1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :
(1.1) Réforme du secteur de la sécurité, (1.2) État de droit ; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration ;
(1.4) Dialogue politique ;
2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.1) Démocratie ; (2.3) Gestion/ résolution des conflits ;
3. Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) :
(3.1) Génération d'emplois ; (3.2) Services de base.
4) (Ré)-établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4).
(4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels ; (4.2) Extension de l'autorité de l'état/ administration locale ; (4.3) Gouvernance de ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat PBF).

(Pour les projets financés par l'IRF)

Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU

Nom du Représentant :

Aboubacar KOULIBALY
Directeur Pays

Signature : [redacted]

Nom de l'Agence :
Programme des Nations Unies pour le Développement

Date et cachet

Représentant des autorités nationales

Nom du Représentant du gouvernement partenaire :
Jean Serges BOKASSA

Signature : [redacted]

Titre : Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration du Territoire (MISPAT)

Date et cachet

Nom du Représentant du gouvernement partenaire :
Felix MOLOUA

Signature : [redacted]

Titre : Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale

Date et cachet : 17 AOUT 2017

Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)
Oscar FERNANDEZ-TARANCO
Signature : [redacted]

Bureau d'appui à la consolidation de la paix, New York
Date et cachet
12 Sept 2017

Coordonnateur Résident (CR)
Najat ROCHDI
Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général, Coordonnateur Humanitaire, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies,

Signature : [redacted]

Bureau du CR
Date et cachet

Table des matières :

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds
a) Contexte relatif à la consolidation de la paix
b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler
c) Justification du financement par le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF)

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre
a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
b) Budget
c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution

III. Gestion et coordination
a) Gestion du projet
b) Gestion des risques
c) Suivi et évaluation
d) Dispositions administratives (langage normalisé)

Annexe A : Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)
Annexe B : Cadre de résultats du projet PRF

COMPOSANTES DU PROJET :

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

a) Contexte relatif à la consolidation de la paix.

Quatre (4) ans depuis le déclenchement de la crise et près d'un an après le retour à l'ordre constitutionnel et l'installation du nouveau Gouvernement, la restauration de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national reste un défi. En dépit de la présence des forces internationales, notamment la MINUSCA[3] et des progrès accomplis dans la réhabilitation des forces de sécurité intérieure (police et gendarmerie), plus de la moitié du territoire (la quasi-totalité du Centre, l'Est et le Nord du pays) reste sous le contrôle des groupes armés. A cela il faut ajouter les violences entre différentes factions, dont les conséquences s'avèrent désastreuses pour les populations (déplacements de populations civiles, tueries, pillages, etc.).

Cette situation s'explique largement par les faiblesses institutionnelles de l'Etat et son incapacité à fournir aux populations la sécurité et les services de base conduisant ainsi à l'effritement du contrat social entre l'Etat et les populations. Miné par des décennies de crises politiques et de déficit de gouvernance, l'Etat a progressivement perdu ses capacités à exercer ses fonctions régaliennes, y compris le contrôle et la protection du territoire, et à répondre aux demandes sociales des populations. S'ajoutent à cela les sentiments d'abandon et des discriminations nées des graves problèmes structurels qui assaillent particulièrement les régions de l'Est et du Nord (enclavement, faible présence de l'Etat, extrême pénurie des services sociaux de base, tels que l'éducation et la santé, etc.).

Les zones du centre et du sud-est n'échappent pas à cette situation. Au cours du premier trimestre de 2017, les affrontements entre les groupes armés, notamment entre l'UPC (Union pour la paix en Centrafrique) et la coalition FPRC-MPC (Front Populaire pour la Renaissance de Centrafrique et Mouvement Patriotique pour la Centrafrique) et les Anti Balaka (AB), se sont cristallisés autour du contrôle de la ville de Bambari, capitale de la Préfecture de Ouaka (moins de 400 km au nord-est de Bangui). En Octobre 2016, 25 personnes dont six (6) gendarmes furent tuées lors des affrontements dans la localité et ses environs entre les 2 groupes. Suite à ces évènements, les quelques éléments des forces de sécurité intérieure (policiers et gendarmes) ont dû déserter les lieux, laissant à l'UPC le contrôle quasi total de la localité. Plus récemment encore, les attaques des groupes armés à Bangassou et à Bria se sont soldées par la mort au courant du mois de Mai de plus d'une centaine de personnes dont 6 casques bleus des Nations Unies, ce qui atteste à suffisance la fragilité de la situation en RCA.

Mais, face à la montée des tensions entre les deux (2) groupes armés, et tenant compte des menaces sécuritaires qui pèsent sur les populations, les casques bleus des Nations Unies ont dû prendre des mesures fortes, au cours du premier trimestre de l'année 2017, pour : (i) stopper les mouvements de la coalition FPRC- AB vers Bambari[4], et (ii) pousser l'UPC à libérer la ville sans condition et déclarer la ville de Bambari « Ville sans groupes armés ». Cette évolution positive offre l'opportunité de restaurer l'autorité de l'Etat dans Bambari, ville située au carrefour des axes routiers menant vers l'Est et le Nord du pays, ouvrant ainsi une nouvelle perspective pour relancer l'extension de l'autorité de l'Etat.

---

[3] Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations unies pour la Stabilisation en République Centrafricaine

[4] Alors qu'il poursuivait sa progression vers Bambari malgré leur mise en garde par la MINUSCA, un important mouvement de combattant de FPRC a été stoppé le 11 février 2017 dans la localité de Ippy (à environ 113 km à l'Est de Bambari), par des frappes aériennes de la MINUSCA. Au nombre des victimes on compte le Chef d'Etat-major de la coalition, le Général Joseph Zoundéko.

Dans cette perspective, le Gouvernement et ses partenaires sont fortement mobilisés pour assurer le retour de « l'Etat » à Bambari et améliorer la situation économique et sociale dans la ville et ses environs. Pour marquer cet engagement, le Président de la République, le Pr. Faustin-Archange Touadéra, a déjà effectué trois (3) visites à Bambari, le 10 Mars, le 13 Avril et le 16 Mai 2017, accompagné de hautes personnalités représentant la communauté internationale, notamment le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, le vice-Président de la Banque mondiale pour l'Afrique et la Secrétaire Générale de la Francophonie. Dans le même élan, il a appelé les partenaires techniques et financiers à se mobiliser pour la mise en place d'un plan d'urgence en faveur de la ville de Bambari.

S'inscrivant dans le cadre global du RCPCA, cette démarche a pour enjeux de : (i) rétablir rapidement les fonctions régaliennes de l'Etat (sécurité, justice, administration territoriale), (ii) assurer la restauration du contrat social entre l'Etat et les populations, et (iii) relancer les investissements dans les secteurs socio-économiques afin d'améliorer les conditions de vie des populations et assurer aux jeunes d'autres perspectives que l'enrôlement au sein des groupes armés. In fine, il s'agit de restaurer l'autorité de l'Etat et créer dans la zone, une nouvelle dynamique de relèvement économique et social.

La mise en œuvre du plan d'urgence se fera en deux (2) phases :

- Une phase de stabilisation rapide, qui est consacrée au redéploiement et à la relance des fonctions régaliennes (administration territoriale, sécurité et justice) ainsi que les autres services essentiels. Prévue pour une période de 9 mois, la mise en œuvre de cette phase sera marquée par le retour effectif de la ville de Bambari sous le contrôle de l'Etat, le rétablissement de la sécurité pour les populations ainsi que d'autres services essentiels, tels que l'éducation, la santé, l'assainissement. Elle sera également mise à profit pour réhabiliter certaines infrastructures économiques (marchés, gare routière) et engager le processus de pré- DDR ;
- Une phase de consolidation qui s'étendra sur 2 ans. Cette deuxième phase sera dédiée à la mise en place des bases d'une paix durable à travers des actions structurantes pour l'exercice durable et efficace de l'autorité publique et la relance de l'économie locale (réhabilitation des infrastructures prioritaires des FSI, de la justice et de l'Administration territoriale, achèvement du redéploiement de l'Administration, réhabilitation de certaines infrastructures économiques dont les principaux axes routiers; relance des activités bancaires, etc.). Des appuis directs à la relance de certaines filières de production seront également engagés durant cette phase. Cette phase bénéficiera d'une synergie d'efforts de la part des partenaires financiers (BM, BAD, AFD etc.) à travers divers engagements pris, en particulier dans la réhabilitation des infrastructures routières.

b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler

Dans le cadre du processus lancé depuis 2014 pour le redéploiement des services de l'Etat à travers le territoire, plusieurs réalisations avaient déjà été enregistrées à Bambari bien avant le départ des groupes armés au cours de ces derniers mois. Entre autres, on pourrait citer : (i) la réhabilitation par la MINUSCA à travers des QIPs de plusieurs édifices publics (Cour d'Appel, Maison d'arrêt, Trésor Public, Contrôle financier et Développement Rural), (ii) la réhabilitation par les forces Sangaris d'un bâtiment de la gendarmerie et des locaux des services des Affaires sociales, et (iii) la mise en chantier sur financement du Gouvernement de la réhabilitation de la Préfecture et de la sous-préfecture. D'autres interventions en cours à Bambari et ses environs sont axées sur la relance des activités agricoles et l'amélioration des moyens de subsistance des populations.

Mais, les besoins restent énormes. Suivant l'état des lieux dressé sur le terrain avec l'appui de la MINUSCA en février 2017, une vingtaine de bâtiments administratifs, incluant les bureaux et résidence de la compagnie et de la brigade de recherche de la gendarmerie, les résidences du

Président du Tribunal et du Procureur de la République ainsi que les bureaux des bâtiments abritant les services déconcentrés des Ministères de l'emploi, de l'énergie et de l'Hydraulique, nécessitaient un effort de réhabilitation et d'équipement pour être opérationnels. Certains de ces bâtiments étaient dégradés à plus de 60%, du fait des pillages pendant la crise mais également du manque d'entretien depuis plusieurs décennies. A ces bâtiments s'ajoutaient une dizaine d'autres, incluant le Commissariat de Police, les locaux du Ministère des travaux publics (bureaux et résidence) ainsi que des agences centrafricaines de développement agricole et de l'élevage, qui étaient encore occupés par les groupes armés. L'état de dégradation de ces bâtiments était évalué entre 30 et 60%.

En termes de présence effective de l'Etat sur le terrain, à la faveur de la démilitarisation de la ville de Bambari, les mesures prises par le Gouvernement se sont traduites par le déploiement à Bambari de 60 gendarmes et 30 policiers. En attendant la réhabilitation des infrastructures, ces gendarmes et policiers partagent un même bâtiment de la gendarmerie ; ce qui traduit à suffisance la précarité de leurs conditions d'installation. Dans la même dynamique, les principaux acteurs de la justice (Président du Tribunal, Procureur général, juge d'instruction, et Secrétaire en chef du parquet) ont été redéployés, mais installés dans le compound de la gendarmerie, faute d'infrastructures adéquates pour leur sécurité et leurs conditions de vie et de travail.

Dans le domaine économique et social, si multiples initiatives sont en cours pour soutenir la relance des activités génératrices de revenus et l'amélioration des moyens de subsistance des populations, les défis restent entiers. Les femmes et les enfants sont particulièrement affectées par les conséquences des violences sur le terrain. Déjà démunis et ayant un accès très limité aux services publics de base tels que l'éducation et la santé, leur situation s'est aggravée avec les exactions commises par les groupes ces dernières années, l'arrêt des activités économiques et le déplacement massif des populations composées majoritairement des femmes et des enfants.
Outre l'insécurité qui persiste dans les zones environnantes, notamment le long des axes routiers, et la pénurie des moyens de production, toutes les infrastructures de soutien sont à reconstruire (marché central, marché de bétail, gare et infrastructures routières etc.). La relance de l'économie et l'amélioration des perspectives d'emplois et de revenus, notamment pour les jeunes et les femmes, seront déterminantes pour la consolidation de la paix et de la stabilité dans la localité et ses environs. Dans ce sens, en plus des investissements catalytiques prévus par le Système des Nations pour stabiliser Bambari et ses environs, les engagements pris par les autres partenaires, tels que la Banque mondiale, la Banque Africaine de Développement, l'AFD et l'Union Européenne, seront essentiels pour consolider la paix et relancer le développement économique et social dans la zone.

Tableau 1 – État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler

Résultat ou thématique visé	Source de financement	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au financement
Soutien à la restauration des forces de sécurité intérieure et de la justice	MINUSCA	Réhabilitation de la Cour d'Appel, de la Maison d'Arrêt	2015-2016		En dépit des progrès accomplis (départ des groupes armés, réhabilitation de quelques édifices publics, redéploiement des FSI et de la justice), la situation sécuritaire reste instable. Les FSI doivent reconstruire et renforcer les relations de confiance avec les communautés locales, multiplier les patrouilles et garantir la sécurité en ville et dans les périphéries. Des gaps importants demeurent pour un bon fonctionnement des services : (insuffisance de bureaux fonctionnels et de graves pénuries de logements pour les éléments redéployés, manque de moyens logistiques). Dans le domaine de la justice, le Palais de justice, le Tribunal de grande instance, le Palais de Justice à finaliser et/ou équiper. A cela s'ajoutent les besoins liés à l'hébergement du personnel de la justice[5]
	MINUSCA	Réhabilitation d'une Unité de la gendarmerie puis équipement (fournitures de bureau et matériels de couchage) aux unités de police et de gendarmerie	En cours	41.000	
	MINUSCA	Réhabilitation en cours du Palais de Justice (électricité et clôture)	En cours		
	Sangaris	Réhabilitation du bâtiment des Affaires sociales,	2015-2016		
	PBF + PNUD	ARAT-RSE (réhabilitation et équipement du Commissariat de Police et d'une Unité de la gendarmerie de Bambari	30 mois (nov. 2015 – Avril 18)	*4.100.000 (200.000 pour Bambari)*	
	PNUD	Projet Justice et Sécurité (appui au démarrage des activités de la cour criminelle + réhabilitation de la maison d'arrêt)	2017-2018	*280.000 USD*	
	PNUD	Programme d'appui à la stabilisation, à la reprise socio-économique et à la prévention de la radicalisation des populations vulnérables	Mars 2017-Mars 2018	*1.111.000 USD*	
	Gouvernement	Réhabilitation de la préfecture et de la sous-préfecture (bureau et résidence)	En cours		
	Gouvernement	Déploiement de 30 policiers et 60 gendarmes	Mars-Avril 2017	ND	
Relance de l'Administration territoriale et des	MINUSCA	Réhabilitation d'édifices publics (Trésor Public, Contrôle financier, Développement rural /Agriculture, Mairie de Bambari)	2014-2016		Les bâtiments réhabilités n'ont pas l'équipement et les fournitures nécessaires à leur fonctionnement.

[5] Le personnel de la justice (Président du Tribunal, Procureur, Juge d'instruction, SG du parquet) est revenu à Bambari mais vit dans des conditions précaires, dans le compound de la gendarmerie, tout comme les agents et responsables des FSI

	Sangaris	Réhabilitation d'un bâtiment des Affaires sociales			En plus, la plupart des édifices publics de Bambari sont à réhabiliter et sont dégradés à plus de 50% (certains jusqu'à 80%). Ce sont, entre autres : l'ACDA, l'ANDE, la JPN, les services des Douanes, des travaux publics, de l'Hydraulique et de l'Energie, le District sanitaire, l'Inspection académique du Centre-Est, etc. A cela s'ajoute un grave déficit en personnel pour un bon fonctionnement des services. En 2015/2016 par exemple, pour un effectif de 21.670 élèves à Bambari et ses environs, on comptait seulement 87 enseignants titulaires[6].
	MISPAT/ Gouvernement	Décret autorisant la gratuité de délivrance des actes de naissance aux enfants nés pendant les conflits	2014		
	FNUAP	Mise à disposition de la Mairie de Bambari de deux ordinateurs avec accessoires et des registres d'actes d'état-civil	Juin 2016		
	Agences des Nations Unies	Programme Conjoint d'Appui au Développement local qui sera lancé sur le terrain très prochainement	2017-2022		
Appui à la revitalisation de l'économie locale et l'amélioration des moyens de subsistance des populations	FAO	Appui à la campagne agricole en cours	En cours (2017)		D'importants appuis humanitaires sont apportés aux populations et notamment aux personnes déplacées. Mais, la situation globale reste très fragile : du fait de l'insécurité, l'économie locale (largement dominée par l'agriculture et l'élevage), jadis prospère, est aujourd'hui exsangue, et toutes les infrastructures de soutien (routes, marché, gare) à reconstruire. Résultant de cette situation, le chômage est particulièrement élevé chez les jeunes, qui représentent un fort vivier pour le recrutement par les groupes armés. A défaut de nouvelles perspectives économiques et sociales pour ces populations, toutes les initiatives pour la paix et la stabilité pourraient vite être remises en cause.
	FAO	Appui à la campagne de vaccination du bétail (500.000 têtes de bovins et de petits ruminants à vacciner)	2017		
	PNUD	Soutiens aux groupements/ associations pour des AGR et projets THIMO (projet ARAT et Fonds Japonais, Cash for work)	2016-2018		
	BM	Appui à la relance du secteur agricole			
	BM	Appui à la relance des services publics de base (eau/assainissement, énergie, transport/pistes rurales)			

[6] L'ENI (Ecole Normale des Instituteurs) disposait de 4 enseignants titulaires au lieu de 19 ; et le Lycée de Bambari en comptait 2 enseignants titulaires 1 au premier cycle, 1 en deuxième cycle. Le reste du personnel est constitué d'enseignants vacataires ou de maitres-parents, peu formés et mal rémunérés et motivés.

c) Justification du financement par l'IRF

Conformément aux résolutions du Forum de Bangui (mai 2015), la restauration et l'extension de l'autorité de l'Etat en Centrafricaine sont un enjeu majeur pour la stabilisation et le relèvement du pays. Elles figurent au nombre des priorités du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix pour la République centrafricaine (RCPCA, 2017-2021).

Dans cette optique, le départ des groupes armés de la ville de Bambari ouvre une fenêtre d'opportunité pour élargir les bases de la stabilité dans le centre du pays, notamment à Bambari et ses environs. Une première étape a été lancée, avec le redéploiement par le Gouvernement de 90 éléments des FSI et la mobilisation des partenaires en faveur d'un Plan d'urgence pour Bambari. Mais, des interventions rapides et soutenues sont nécessaires pour :

(i) Assurer l'exercice effectif des fonctions régaliennes de l'Etat sur le terrain, notamment en matière de sécurité et de justice. Outre la réhabilitation entreprise par le projet ARAT-RSE du Commissariat de Police et de la Compagnie de la gendarmerie, des besoins pressants et urgents subsistent en termes d'amélioration des conditions d'installation et de travail (réhabilitation et équipement des logements ainsi que les bureaux des autres unités de la gendarmerie, mise à disposition des moyens logistiques pour permettre des patrouilles conjointes avec la MINUSCA dans la ville et dans les environs) ;

(ii) Relancer les services publics de base (éducation, santé, eau et assainissement, état-civil etc.), notamment à travers la redynamisation de l'Administration territoriale, tant au niveau déconcentré que décentralisé, et le renforcement des capacités des différents acteurs ; et

(iii) la relance de l'économie locale et l'amélioration des moyens de subsistance des populations. Outre les appuis en cours en faveur des ménages et des groupements, notamment de jeunes, la réhabilitation des infrastructures de soutien (pistes rurales, gare routière, marchés, énergie etc.) constitue une nécessité. C'est aussi une des priorités ressorties à l'occasion des concertations menées avec les autorités et autres acteurs au niveau local. L'enjeu étant de contribuer à restaurer le rôle d'entant comme pôle de développement économique pour toute la région.

La mise en place du présent projet s'inscrit donc dans le cadre du plan global de restauration des conditions de la paix et de la stabilité à Bambari et ses environs. En complémentarité avec les autres interventions en cours ou à venir, y compris des projets financés par le PBF (projet ARAT-RSE, projet RSS etc.), il vise à répondre à des besoins réels et stratégiques.

I. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre proposée

L'objectif général du projet est de contribuer à la stabilisation de la ville de Bambari et ses environs ainsi qu'à la création des bases de nouvelles perspectives économiques et sociales pour les populations, notamment les jeunes, qui sont les plus exposés à l'enrôlement par les groupes armés. En particulier, le projet vise à contribuer à 3 des 4 objectifs stratégiques du Plan de stabilisation et de relance du développement à Bambari, à savoir : (i) restaurer l'Autorité de l'Etat (pilier 1 du RCPCA), (ii) redéployer l'Administration publique (pilier 2 du RCPCA), et (iii) réhabiliter les infrastructures et contribuer à la relance économique (pilier 3 du RCPCA)[7], notamment pour les jeunes et les femmes, qui sont les groupes les plus vulnérables dans le contexte actuel de la localité (exactions et violences faites aux femmes, déplacement de populations, risques d'enrôlement des jeunes dans les groupes armés etc.).

Les interventions ciblées répondent à des besoins réels définis dans le plan d'urgence pour la stabilisation de Bambari ; lui-même préparé sur la base des résultats de la mission conjointe d'évaluation des besoins organisée à Bambari du 27 au 31 Mars 2017.

[7] *Le 4ème objectif stratégique du Plan de Bambari consiste à : fournir les Services Sociaux (pilier 2 du RCPCA)*

En dépit des opérations militaires de la MINUSCA et du redéploiement relativement conséquent des Forces de Sécurité Internes (FSI), la principale préoccupation de la plupart des personnes interrogées lors de la mission d'évaluation des besoins sur le terrain reste et demeure la sécurité[8]. En outre, les affrontements n'ont pas cessé dans les périphéries de Bambari et continuent de provoquer d'important flux de personnes déplacées. Dans le domaine de la reconstruction de l'Administration publique, plus de la moitié des infrastructures administratives sont dans un état de dégradation avancé ; ce qui contribue aux difficultés liées au redéploiement des fonctionnaires et à la relance des services publics aux populations. Enfin, l'économie locale reste encore fortement paralysée, marquée par les années de violences, l'état de délabrement des infrastructures de base et la faible capacité des acteurs, en particulier les groupes vulnérables dont les jeunes déscolarisés et sans formation professionnelle. Les conséquences se traduisent par une précarité des moyens de subsistance et une vulnérabilité des jeunes face aux risques d'enrôlement au sein des groupes armés.

En synergie avec les autres interventions dont celles du projet ARAT-RSE, le présent projet entend soutenir la stabilisation de la ville de Bambari et ses environs à travers l'amélioration des conditions sécuritaires, la redynamisation de l'Administration territoriale et la création des bases d'une reprise économique soutenue et inclusive reposant sur la valorisation du potentiel local. In fine, il s'agit de créer les bases d'une paix durable dans la zone. Les différentes interventions retenues ont été identifiées et planifiées en concertation étroite avec les partenaires impliqués, notamment la MINUSCA (Section Affaires Civiles et UNPOL) et les autorités locales.

De l'humanitaire vers le relèvement à Bambari

Depuis le début de la crise en 2012/13, les acteurs humanitaires (Agences des Nations, ONG internationales et locales ont été fortement mobilisés pour alléger la souffrance des populations (assistance alimentaire et sanitaire, fourniture de kits de matériels tels que des bâches dans les sites des déplacés, distribution d'eau potable, y compris à l'aide des camions citernes etc.).

Certaines de ces actions seront poursuivies, notamment en faveur des groupes vulnérables (personnes déplacées ou retournées, populations souffrant de la faim et de la malnutrition etc.). Mais, parallèlement, en synergie avec les autres interventions (appui à la relance de l'agriculture par exemple), le projet participe aux efforts entrepris pour la stabilisation de la ville et ses environs et la relance du développement local, à travers le renforcement des conditions sécuritaires et le soutien à la revitalisation de l'économie locale.

En particulier, le projet est mis en place en complémentarité et synergie avec 4 autres projets en cours de finalisation et qui sont tous axés sur le pilier 1 « soutenir la paix, la sécurité et la réconciliation » du RCPCA. Il s'agit des projets :

- Appui à la réduction de la violence communautaire (CVR) à Bambari, focalisé notamment sur : (i) la réduction de la violence inter et intracommunautaire, (ii) le renforcement des capacités au sein des communautés, y compris la formation sur le lieu de travail et le tutorat, et (iii) la réinsertion sociale complète des membres des groupes armés non éligibles au programme national de DDR dans leurs communautés ;
- Appui au renouvellement des forces de sécurité intérieure, mis en œuvre à l'échelle nationale, et qui vise à contribuer au renouvellement des forces de police et de gendarmerie comme fondement de la sécurité, de l'État de Droit, de la justice et de la paix en RCA et à appuyer la réforme du secteur de la sécurité afin de jeter les bases pour un renforcement de la confiance entre la population et les autorités ;
- Appui à la médiation et au dialogue pour une paix durable en RCA, dont l'objet est de contribuer à un environnement propice à la consolidation de la paix en RCA, à travers des interventions structurées à trois niveaux : (i) la médiation de haut niveau politique et (ii) la mise en commun des approches nationales et locales de médiation ; et (iii) une communication améliorée sur les efforts en matière de médiation ; et

[8] *Source : Rapport de la mission conjointe MINUSCA, Agences des NU et Secrétariat du RCPCA organisée à Bambari du 27 au 31 Mars 2017 pour l'évaluation des besoins pour la restauration de l'Autorité de l'Etat dans la ville.*

- Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix, qui vise le renforcement des capacités des femmes et jeunes filles de la RCA pour leur meilleur leadership et engagement dans le processus de dialogue national et de relèvement en vue de la consolidation de la paix ainsi que leur participation qualitative et quantitative dans la vie politique et publique.

a) Théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :

L'engagement du projet est fondé sur l'idée que la paix et la stabilité reposent en grande partie sur la capacité de l'Etat à assurer la sécurité des populations, fournir des prestations de services sociaux de base de qualité et offrir des perspectives économiques et sociales à tous les citoyens, notamment les jeunes sans emplois, souvent exposés au risque d'enrôlement au sein des groupes armés.

Au regard de l'analyse du contexte et des facteurs qui sous-tendent la fragilité de la situation à Bambari et dans la région, les agences récipiendaires considèrent qu'en contribuant au rétablissement des services publics de base (services de sécurité, administration publique territoriale, formation et renforcement des capacités des différents acteurs notamment les jeunes) et qu'en réhabilitant le système économique local, y compris le renforcement des capacités et la promotion des AGR pour les jeunes et les femmes, alors le projet participe à la création des conditions de paix et de stabilité dans la ville de Bambari et ses environs. En synergie avec les autres interventions (dont celles de la MINUSCA, des autres projets du PNUD et du Programme-conjoint SNU d'appui au développement local et à la résilience[9]), le projet contribuera à l'amélioration de la situation sécuritaire, au rétablissement du contrat social entre l'Etat et les populations ainsi qu'à la prévention des conflits à travers le soutien à la relance de l'économie locale et des appuis spécifiques en faveur des groupes les plus vulnérables, notamment les jeunes et les femmes. En particulier, il complète et renforce les interventions du projet ARAT-RSE.

Au-delà des effets immédiats sur la situation locale, l'effort commun entrepris à Bambari devra également servir comme expérience pilote de restauration de l'autorité de l'Etat et de renouement avec l'espoir pour les populations locales. Il est attendu que la réussite de l'opération dans cette ville produise dans d'autres localités sous contrôle des groupes armés des effets catalytiques positifs tant sur l'engagement et l'action du Gouvernement et de ses partenaires internationaux qu'à celle des acteurs locaux (leaders et populations des zones occupées).

Le présent projet est donc fondé sur la théorie du changement suivante :

Si les FSI sont redéployées et améliorent la situation sécuritaire,
Si la présence de l'Etat et ses prestations de services aux populations sont renforcées et la reprise de l'économie locale est effective,
Alors on crée les bases pour un retour durable de la paix et de la stabilité à Bambari.

b) Résultats, activités et cibles

Résultat 1 : La présence active des forces de sécurité favorise la protection des populations et leur confiance sur les perspectives de paix et de stabilité dans leur localité.

Après plusieurs années d'occupation par les groupes armés, la ville de Bambari vient d'être libérée par les forces de la MINUSCA. Dans ce nouveau contexte, le redéploiement des forces de sécurité intérieur à Bambari est au cœur de la stratégie de restauration de l'autorité de l'Etat dans la zone[10],

---

[9] *Ce programme a été préparé avec pour objet de servir de levier pour une nouvelle dynamique de gouvernance locale inclusive et participative qui sera le socle de la stabilisation du pays. Il sera axé sur : (i) le renforcement des administrations locales et déconcentrées, (ii) le développement des services sociaux de basse (éducation, santé, eau/assainissement, etc.), (iii) la relance de l'économie locale et (iv) la promotion de la cohésion sociale. Pour les 3 premières années, il sera mis en œuvre dans les communes des régions du Centre et de l'Est du pays.*

[10] *Longtemps divisée en 2 zones (l'une contrôlée par le Gouvernement et l'autre sous le contrôle des groupes*

l'enjeu étant de restaurer durablement la sécurité - condition sine qua none pour le redéploiement de l'administration de l'Etat, mais également les autres services vitaux tels que la justice, les services financiers et le transport. A cet effet, parallèlement aux initiatives d'appui au développement institutionnel en cours au niveau national, il s'agira de doter les FSI (police et gendarmerie), notamment les unités d'appui et d'intervention, de capacités techniques sur le terrain pour la sécurisation de la ville avec l'assistance des forces internationales.

Dans cette optique, l'Etat y a déployé 30 policiers et 60 gendarmes, mais qui demeurent dans des conditions très précaires (pénuries de logements, forte dégradation du cadre de travail, manque de moyens logistiques pour les patrouilles nécessaires dans la ville et dans ses environs etc.). Par ailleurs, le nouvel organigramme de la Police Centrafricaine (Décret 16/0032 du 11 janvier 2016) prévoit la création de 6 Compagnies régionales dont une à Bambari. De même, la Gendarmerie Nationale prévoit également la création d'un Escadron de Gendarmerie Mobile à Bambari. Ces unités seront basées à Bambari et devraient assurer, continuellement, la protection de la population et l'appui aux services de police judiciaire en cours de déploiement.

Ce redéploiement se fera en harmonie avec le processus RSS et prendra en compte la répartition des rôles et la division des missions, comme prévu dans la Politique Nationale de Sécurité (PNS) et la Stratégie de la RSS, entre les FACA et les FSI.

Dans ce contexte, les interventions du présent projet seront focalisées sur l'amélioration des conditions d'installation des unités des FSI à Bambari, et le renforcement des capacités opérationnelles des unités mobiles d'intervention, au plan technique et logistique. Les principaux produits attendus sont les suivants :

Produit 1.1 : Les unités des FSI à Bambari disposent des capacités pour l'accueil et l'installation des effectifs déployés.

Dans le contexte actuel, l'une des principales priorités est de disposer d'infrastructures minimales nécessaires pour l'installation des éléments des FSI à Bambari. A défaut d'infrastructures opérationnelles au sein des structures gouvernementales, les éléments déjà déployés ont été accueillis à titre exceptionnel, pour une période de 6 mois (10 mars – 10 septembre), dans le camp de la MINUSCA.

Dans la perspective d'une réponse rapide et durable à cette situation, en complément des interventions déjà entreprises par le projet ARAT-RSE et la MINUSCA, le présent projet vise à réhabiliter deux bâtiments prioritaires des FSI, notamment pour les besoins en matière de logement. Initialement utilisés comme réfectoires, les deux foyers ont été proposés pour servir de logement lors de la mission conjointe du 3 au 5 Avril 2015. Ils seront dotés en literie par la MINUSCA.

Description des activités :

- Identifier les 2 bâtiments à réhabiliter pour servir de logement en concertation avec les autres acteurs impliqués,
- Evaluer l'état de ces bâtiments ainsi que les besoins en matière de réhabilitation ;
- Elaborer le cahier des charges pour les travaux de réhabilitation ;
- Préparer et conclure une lettre d'accord avec le maitre d'ouvrage délégué ;
- Assurer le suivi des travaux sur le terrain.

---

armés), la ville de Bambari a connu un véritable choc en octobre 2016 avec l'exécution par les groupes armés de 6 gendarmes. Cet évènement entrainera le retrait de la ville des autres éléments des FSI.

Produit 1.2 : Les unités mobiles d'intervention des FSI à Bambari sont mieux organisées et possèdent les connaissances techniques nécessaires pour protéger la population d'une manière efficace et rapide.

Il est nécessaire de renforcer les capacités de ces unités sur le terrain aussi bien au niveau du commandement qu'au niveau des éléments d'exécution. Le renforcement des capacités des hauts cadres de ces unités (Commandant de Compagnie, Chef d'escadron, Commandants des pelotons, chefs des sections, chefs des groupes, etc.) permettra une meilleure gestion des personnels et une meilleure organisation des services. Par ailleurs, la formation des éléments d'exécution aussi bien au niveau technique qu'au niveau de police communautaire leur permettra d'intervenir d'une manière à la fois professionnelle, sensible au genre et respectueuse des droits de l'homme, surtout dans un environnement sécuritaire aussi volatile que Bambari.

Description des activités :

- Renforcer les capacités du commandement des unités d'intervention de la police et de la gendarmerie à Bambari en matière de gestion des ressources et d'organisation de travail, en prenant en compte l'intégration des femmes dans les équipes et de l'aspect genre lors des interventions,
- Renforcer les capacités des éléments des unités d'intervention de la police et de la gendarmerie à Bambari en matière d'intervention professionnelle, de police communautaire, VBG et des droits de l'homme.

Résultat 2 : Les prestations des services publics de base sont améliorées et contribuent à la restauration de la confiance entre l'État et les citoyens

A l'instar de celles des autres villes du pays, les infrastructures administratives de Bambari ont fortement éprouvé des conséquences des conflits. En février 2017, on dénombrait une vingtaine de bâtiments administratifs (bureaux et logements) dégradés à plus de 50%, du fait des crises successives mais également du manque d'entretien depuis plusieurs décennies. Jusqu'au moment du départ des groupes armés, près d'une dizaine de bâtiments dont ceux du ministère des travaux publics, de l'Agence Nationale de Développement de l'Elevage (ANDE) et de l'Agence Centrafricaine de Développement de l'Agriculture (ACDA) leur servaient de logement.

Produit 2.1 : Des bâtiments prioritaires pour le fonctionnement des services préfectoraux sont réhabilités et équipés

Au regard de la situation sur le terrain, toutes les infrastructures administratives disponibles ne pourraient être réhabilitées à l'immédiat. L'objet de l'intervention est de contribuer à la mise en place d'un paquet minimum d'infrastructures pour permettre le bon fonctionnement de l'Administration. Dans cette optique, en plus des réhabilitations déjà réalisées par la MINUSCA et les forces Sangaris (Trésor, Contrôle financier, Affaires sociales, etc.), il s'agira de réhabiliter et rendre fonctionnels quelques édifices publics prioritaires identifiés en concertation avec tous les acteurs concernés.

Description des activités :

- Identifier les bâtiments prioritaires à réhabiliter[11] ;
- Conduire une évaluation technique des travaux à réaliser et élaborer un cahier des charges ;
- Préparer et signer une Lettre d'accord avec le maitre d'ouvrage délégué en charge des travaux sur le terrain ;
- Assurer le travail de suivi des travaux, et
- Fournir le paquet d'équipements nécessaires au bon fonctionnement des structures.

[11] *Selon les premières concertations menées avec les acteurs au niveau local, ces réhabilitations pourraient porter sur les bâtiments des travaux publics, de la Fonction publique et de l'ANDE.*

En synergie avec les actions planifiées par le projet ARAT-RSE (appui à l'opérationnalisation de la CPRAP[12], formation et renforcement des capacités des acteurs, tant au niveau déconcentré que décentralisé), les actions ainsi prévues auront pour vocation de contribuer à la redynamisation de l'Administration locale et à la relance des services publics de base en faveur des populations.

Résultat 3 : Les infrastructures de base sont réhabilitées et concourent à la relance de l'économie locale et à l'amélioration des moyens de subsistance des populations

Située au centre du pays et au carrefour des principaux axes routiers menant vers l'Est et le nord du pays, la ville de Bambari fut un des principaux pôles économiques du pays. Mais, dans le contexte des crises qui se sont succédées ces dernières années, l'économie locale a été fortement affectée, notamment par : (i) les violences sur les populations et leurs impacts sur les activités économiques, y compris l'agriculture et l'élevage, les transactions commerciales (ii) le pillage et/ou la dégradation des infrastructures économiques de base. Conséquemment, le chômage et la précarité se sont aggravés, tout comme la vulnérabilité des jeunes pour l'enrôlement dans les groupes armés et des femmes qui se sont retrouvées à assumer la fonction de chef de ménage.

Dans ce domaine, l'objet du présent projet est de contribuer à la revitalisation de l'économie à travers un ensemble cohérent d'interventions axées sur la réhabilitation des infrastructures structurantes et le renforcement des capacités des acteurs, notamment les jeunes à risques ou vulnérables. A cet égard, la réhabilitation et l'ouverture du marché central et de la gare routière ont été identifiées par les représentants de l'Etat et de la communauté comme priorités dans la relance socio-économique de la ville. Ces interventions catalytiques et immédiats serviront de base à la relance de l'économie locale et seront consolidées par les engagements pris par d'autres partenaires dont la FAO et la Banque mondiale[13]. Trois (3) produits clefs sont attendus :

Produit 3.1 : Le marché central et la gare routière de Bambari sont réhabilités et rendus opérationnels

Le marché central de Bambari est au cœur du système économique local. Réhabilité en 1997 sur financement de l'Union Européenne, le marché a été fortement affecté par les conséquences des crises : pillage systématique des installations et équipements, arrêt des activités économiques dû à la fragilité des relations sociales et la volatilité du contexte sécuritaire, délabrement des installations, pillage systématique des ouvertures des kiosques, etc.

A l'initiative de la municipalité locale qui continue de faire des sensibilisations auprès des populations, une évaluation des besoins a déjà été entreprise. Il s'agit de : (i) réhabiliter et/ou construire les infrastructures (kiosques, banquettes, latrines, magasins, points d'eau, (ii) renforcer les conditions sécuritaires à travers la construction d'un mur de protection, la présence de veilleur de nuit et (iii) mettre en place et former un comité de gestion du marché central. Cette initiative répond également à la demande des femmes de Bambari, telle que formulée le 4 Avril 2017 lors d'une visite de M. le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, accompagnée de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire Général des Nations Unies en charge des Affaires politiques : *« Aidez-nous à rouvrir le marché central de Bambari ; les femmes ont besoin de cet espace privilégié d'échanges pour relancer leurs petits commerces et se retrouver entre elles »*, avait lancé la porte-parole des femmes à Bambari[14]. Ainsi, une attention particulière sera portée sur la place réservée aux femmes dans l'aménagement et l'attribution des places au sein du marché.

---

[12] *La CPRAP est un démembrement de la CNRAP, qui a été mise en place en 2015 et placée sous la présidence du Ministre chargé de l'Administration territoriale.*

[13] *La Banque mondiale a annoncé d'importants appuis principalement focalisés sur l'eau et l'assainissement, la production énergétique, la réhabilitation des pistes rurales et la relance de l'agriculture*

[14] *Appel rapporté par le site de la MINUSCA : https://minusca.unmissions.org/les-femmes-de-bambari-exhort%C3%A9es-%C3%A0-rester-des-actrices-de-paix*

De même, afin de faciliter les échanges avec les localités environnantes et les autres villes du pays, il a été envisagé de réhabiliter la gare routière de Bambari. A cet effet, il s'agira d'aménager une aire de stationnement y compris pour les camions en transit pour les régions de l'Est et du Nord du pays, construire un hangar de repos et de protection pour les différents usagers de la route, et construire de blocs de toilettes/latrines, des magasins de stockage.

Produit 3.2 : Le centre de formation professionnelle gérée par la Jeunes Pionniers Nationaux (JPN) est réhabilité et contribue au renforcement des capacités des différents acteurs, notamment les jeunes.

A l'instar de ceux de Bangui et d'autres régions, le Centre de formation professionnelle de la JPN de Bambari a été mis en place afin de servir de cadre d'apprentissage des métiers. Centre d'acquisition du savoir et du savoir-faire dans différents domaines des métiers (maçonnerie, menuiserie, plomberie, mécanique, couture, maroquinerie, etc.), il a vocation d'offrir aux jeunes désœuvrés une opportunité de réinsertion et de reconversion socio-économiques.

L'objet de l'assistance est de permettre la mise en place de conditions et de capacités durables de formation et de renforcement des capacités des jeunes, y compris les filles. Il s'agit d'un investissement structurant qui devra consister à (i) réhabiliter et équiper le Centre de formation de la JPN de Bambari, revisiter et valider les modules de formations et (ii) accompagner le centre par un appui institutionnel à la formation d'au moins 300 jeunes à des métiers porteurs dans le contexte local.

Au-delà de la formation des jeunes à des métiers porteurs, cet appui à la JPN constituera un acquis important de Bambari et de toute la préfecture dans la perspective de formation et de renforcement des capacités des différents acteurs. En particulier, il permettra la mise en place d'un cadre approprié pour le plan de formation et de renforcement des capacités envisagée dans le cadre du projet ARAT-RSE en étroite collaboration avec la Section Affaires civiles de la MINUSCA et des autres projets du PNUD mit en œuvre dans la région. En effet, dans l'effort commun entrepris pour le redéploiement de l'Administration territoriale et de revitalisation socio-économique des communautés, plusieurs modules de formation sont développés en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale. Ces modules, qui seront dispensés dans sept (7) préfectures du Centre, de l'Est et du Nord du pays dont la Ouaka, sont, entre autres : management des services publics, élaboration de plans de développement local, finances publiques locales, etc. Ils bénéficieront aux divers acteurs sur le terrain : cadres de l'Administration déconcentrée et des collectivités locales, acteurs de la société civile, promoteurs de projets privés.

En complément avec d'autres interventions dans la zone (appuis directs aux ménages agricoles et à divers groupements et associations pour le développement des AGR), ces investissements dans les infrastructures structurantes joueront un rôle catalytique important pour la relance de l'économie locale, la disponibilité de compétences techniques locales et à la restauration de la confiance des populations sur la dynamique de paix et de stabilisation.

Cependant, pour que l'impact soit optimal, la consolidation et l'extension de la sécurité dans les zones environnantes et sur les principaux axes routiers seront essentielles pour renforcer les flux de circulation et des échanges, y compris la commercialisation des produits locaux. Il en est de même de la réhabilitation du réseau routier (Sibut-Bambari, Bambari-Ippy-Bria et Bambari-Kouango), pistes rurales et ponts pour faciliter les transactions entre les différentes localités.

c) **Budget :**

Tableau 2 : Budget de l'activité du projet

Numéro du produit	Nom des produits	Entité bénéficiaire de l'ONU	Catégorie de dépense de l'ONU	Total en US$
Objectif 1 du Plan de stabilisation de Bambari : Restaurer l'Autorité de l'Etat (pilier 1 du RCPCA)				
Résultat 1 : La présence active des forces de sécurité favorise la protection des populations et leur confiance sur les perspectives de paix et de stabilité dans leur localité				
Produit 1.1	Les unités des FSI à Bambari disposent des capacités pour l'accueil et l'installation des effectifs déployés	PNUD	Services contractuels	170 000
		PNUD	Équipements / mobiliers	50 000
		PNUD	Frais généraux	20 000
Produit 1.2	Les unités mobiles d'intervention des FSI sont mieux organisées et possèdent les connaissances techniques nécessaires pour protéger la population d'une manière efficace et rapide	PNUD	Ateliers de formation	80 000
		PNUD	Frais de déplacement	10 000
		PNUD	Frais généraux	10 000
Objectif 2 du Plan de stabilisation de Bambari : Redéployer l'Administration publique (pilier 2 du RCPCA)				
Résultat 2 : Les prestations des services publics de base sont améliorées et contribuent à la restauration de la confiance entre l'État et les citoyens				
Produit 2.1	Des bâtiments prioritaires pour le fonctionnement des services préfectoraux sont réhabilités et équipés	PNUD	Services contractuels	180 000
		PNUD	Fournitures et équipements	40 000
		PNUD	Frais généraux	10 000
Objectif 3 du Plan de stabilisation de Bambari : Réhabiliter les infrastructures de base et contribuer à la relance économique (pilier 3 du RCPCA)				
Résultat 3 : Les infrastructures économiques et de formation professionnelle sont réhabilitées et concourent à la relance de l'économie locale et à l'amélioration des moyens de subsistance des populations				
Produit 3.1	Le marché central et la gare routière sont réhabilités, rendus opérationnels et contribuent à la relance de l'économie locale	PNUD	Services contractuels	420 084
		PNUD	Frais généraux	21 374
Produit 3.2	Le centre de formation de la JPN est réhabilité et équipé et offre des conditions appropriées pour l'apprentissage aux métiers	PNUD	Services contractuels	120 501
		PNUD	Équipements mobiliers	80 000
		PNUD	Transfert et subvention	50 000
		PNUD	Frais généraux	10 000
Coordination et gestion				
Produit	Le dispositif institutionnel de mise en œuvre du projet est mis en place et pleinement opérationnel	PNUD	Personnel	379 000
		PNUD	Équipements	50 000
		PNUD	Fournitures et consommables	40 000
		PNUD	Suivi-évaluation	50 000
		PNUD	Communication + Audit + Sécurité du staff	58 200
		PNUD	Frais généraux	20 000

Tableau 3 : Budget du projet par catégories de dépense de l'ONU

BUDGET D'UN PROJET DU FONDS					
Catégorie de dépense	**Montant de l'entité bénéficiaire PNUD**	**Montant de l'entité bénéficiaire**	**TOTAL**	**Première tranche (70%)**	**Deuxième tranche (30%)**
1. Personnel et autres employés	379,000		379,000	265,300	113,700
2. Fournitures, produits de base, matériels	40,000		40,000	28,000	12,000
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	220,000		220,000	100,000	120,000
4. Services contractuels	890,585		890,585	760,000	130,585
5. Frais de déplacement	6,000		60,000	45,000	15,000
6. Transferts et subventions aux homologues	130,000		130,000	40,000	90,000
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	149,574		149,574	70,111	79,463
Sous-total	**1,869,159**		**1 869 159**	**1,308,411**	**560,748**
8. Coûts indirects* (7%)	130,841		130,841	91,589	39,252
TOTAL	**2,000,000**		**2,000,000**	**1,400,000**	**600,000**

En vertu des règles de PBSO, PBSO autorisera un premier transfert équivalent à 70% du budget demandé et autorisera le paiement des 30% restants uniquement sous condition que les rapports de projets soient envoyés à temps et acceptés par PBSO et que 80% du montant total de la première tranche soit dépensé.

d) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :

Tableau 4 : Aperçu général du financement des entités de l'ONU dans le pays

	ENTITÉ 1:	**Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)**	**Budget annuel ordinaire en dollars US**	**Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)**
Année financière précédente	PNUD	USA, PBF, Japon, Pays-Bas, GEF, Minusca, Unv, France	62 236 069	
Année financière en cours	PNUD	USA, PBF, Japon, Pays-Bas, GEF, Minusca, Unv, France	42 682 379	

II. Gestion et coordination

a) Gestion du projet :

Le présent projet sera mis en œuvre par le PNUD sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration du Territoire, et en partenariat étroit avec la MINUSCA. En raison des contraintes opérationnelles au niveau national et de l'urgence liée à la mise en œuvre des interventions, la modalité DEX a été retenue comme modalité d'exécution du projet. Tout en s'inscrivant dans la dynamique des actions entreprises par le projet ARAT-RSE et le projet conjoint justice – sécurité en vue de la restauration de l'autorité de l'État à Bambari, le projet participe à un plan plus global, incluant la réduction de la violence communautaire, engagé pour la stabilisation de Bambari et ses environs. Sa mise en œuvre sera assurée par l'équipe du projet ARAT-RSE, appuyée par le bureau de projets du PNUD à Bambari.

Constituée d'un Coordonnateur et d'une équipe de cadres techniques dont 2 ingénieurs génie-civil, l'équipe du projet ARAT-RSE dispose de toutes les compétences et l'expérience nécessaires pour la mise en œuvre des interventions prévues. Elle intervient déjà à Bambari, notamment à travers la réhabilitation en cours du Commissariat de police et de la compagnie de la gendarmerie ainsi que l'appui à la redynamisation de l'Administration locale. Jusqu'à fin Avril 2018, date de clôture du projet ARAT-RSE, elle assurera la mise en œuvre des 2 projets, ce qui se traduira par une réduction des coûts de gestion de la composante. En outre, l'équipe d'appui de terrain, installée à Bambari depuis 2016, est déjà fortement impliquée dans les concertations et la préparation du Plan d'urgence de restauration de l'autorité de l'État à Bambari.

L'équipe travaillera en étroite concertation et coordination avec les autres acteurs impliqués dans la restauration de l'autorité de l'État à Bambari. Afin de donner les orientations opérationnelles et techniques pour une mise en œuvre efficiente et efficace du projet, un comité technique sera mis en place à Bambari, sous l'autorité du Préfet, pour servir de cadre de concertation et de coordination avec l'implication de tous les acteurs impliqués, y compris la coordination du redéploiement de l'Administration déconcentrée. Ce dispositif aura vocation d'assurer la coordination rapprochée de toutes les interventions à mettre en œuvre dans le cadre du plan d'urgence de restauration de l'autorité de l'État à Bambari. Au niveau national, le Comité de Pilotage mis en place pour le projet ARAT sera revu et élargi à 2 représentants de Bambari pour servir de cadre de concertation et d'orientations stratégiques du projet. Ainsi, le Comité de pilotage sera composé des membres suivants :

- Président : le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration du Territoire
- Co-Président : le Directeur Pays du PNUD
- Rapporteur : Secrétaire technique de la CNRAP/MISPAT

Membres :

- 1 Représentant de la Primature
- 2 Représentants du MISPAT
- Le Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale ou son Représentant
- Le Ministre des Finances et du Budget ou son Représentant
- Le Ministre de la Justice, des Droits de l'homme, Garde des Sceaux ou son Représentant
- Le Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique ou son Représentant
- Le Ministre de l'Agriculture et du Développement rural ou son Représentant
- Le Ministre de l'Equipement, des Transports, de l'Aviation civile et du Désenclavement ou son Représentant
- La Ministre des Affaires sociales et de la Réconciliation nationale ou son Représentant
- Le Chef de la Section Affaires Civiles de la MINUSCA
- Un Représentant de UNPOL / MINUSCA
- 2 Représentants du PNUD

- Un Représentant de l'Union Européenne
- Un Représentant de la Coopération française
- Un Représentant de la Banque Mondiale
- Un représentant du Secrétariat du Funds de Consolidation de la Paix (PBF)
- Le Préfet de la Ouaka
- Le Maire de Bambari
- un Représentant de la Société Civile de Bambari

Le Comité de pilotage assure l'orientation et la coordination stratégique du projet et apporte le soutien nécessaire à sa mise en œuvre efficace. A cet effet, il assure le suivi des progrès accomplis, approuve les plans de travail et décide de toutes les mesures idoines pour lever les contraintes liées à la mise en œuvre du projet. Le Comité de pilotage se réunira sur une base trimestrielle, en alternance entre Bangui et Bambari. Le secrétariat du comité de pilotage sera assuré par le secrétariat technique du CNRAP qui sera en relation avec le Comité technique qui sera mis en place à Bambari, sous l'autorité du Préfet, pour la coordination et le suivi opérationnels de toutes les interventions en faveur de la restauration de l'autorité de l'État à Bambari.

b) Gestion des risques :

La mise en place du projet s'inscrit dans la dynamique globale de restauration de l'autorité de l'Etat à Bambari. Il repose sur l'hypothèse que la ville de Bambari est une ville libérée des groupes armés avec l'appui de la communauté internationale, cette liberté est durable et que le nouveau contexte offre l'opportunité de reconstruire les institutions de l'Etat ainsi que les bases de la paix et de la stabilité. Mais, les perspectives de sa mise en œuvre réussie ne sont pas sans risques.

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité	Gravité de l'impact sur le projet	Stratégie d'atténuation
Les mesures pour la sécurisation de la ville et de ses environs ne sont pas menées à terme et sont limitées et les exactions commises par les groupes armés persistent	Haute	Haut	Poursuivre le plaidoyer et les efforts de soutien au Gouvernement pour la mise en œuvre de toutes les actions nécessaires à la sécurisation de Bambari et ses environs.
Les groupes armés continuent les affrontements entre eux et les exactions contre les populations	Moyenne	Haut	Mobiliser tous les acteurs et poursuivre les concertations nécessaires pour un retour à la paix et au processus DDR en RCA
Les populations locales sont réticentes et n'ont pas toute confiance dans les forces de sécurité déployées à Bambari	Faible	Haute	Renforcer les capacités des FSI, fournir un accompagnement soutenu, y compris par la colocation UNPOL Appui la mise en place d'un comité de prévention et de sécurité dans la ville
Les tensions communautaires ne sont pas apaisées et compromettent la sérénité, la participation et la confiance des populations sur le retour à la paix et à la stabilité	Haute	Haute	Poursuivre et intensifier les actions de sensibilisation sur les enjeux de la paix et la nécessité de vivre ensemble ; la sécurité, la participation communautaire cela avec l'implication des leaders communautaires
Le redéploiement de l'Administrationn'est pas effectif pour fournir les services publics aux populations	Moyenne	Moyenne	Poursuivre l'appui à la redynamisation de l'Administration et éventuellement revoir l'approche et les conditions de déploiement des fonctionnaires
Les services publics de base ne sont pas fortement renforcés et la	Moyenne	Moyenne	Les agences des NU restent mobilisées pour soutenir la relance des services

Risques	Probabilité	Gravité de l'impact sur le projet	Stratégie d'atténuation
confiance entre l'État et les populations n'est pas restaurée			sociaux de base en faveur des populations. Cette mobilisation sera poursuivie
Les efforts pour la relance de l'économie locale n'aboutissent pas aux résultats attendus en termes d'amélioration des conditions de vie des populations et de confiance des populations sur la dynamique de restauration de l'autorité de l'État.	Moyenne	Moyenne	Un dispositif de suivi et coordination des interventions sera mis en place sur le terrain pour s'assurer des conditions de réussite du plan de relance de l'économie.

c) Suivi et évaluation :

Au démarrage du projet, un Plan consolidé et détaillé de mise en œuvre des activités et des moyens de suivi sera mis en place sur la base d'un plan de travail élaboré par le PNUD. Ce plan, qui sera approuvé par le comité de pilotage, servira de base pour le suivi du projet à travers les outils mandataires :

- Les rapports d'étape trimestriels ;
- Les rapports semestriels et annuels sous format PBF ;
- Le rapport annuel et le rapport final incluant un rapport narratif et financier ;
- Un journal des problèmes afin de faciliter le suivi et la résolution des éventuels problèmes ou des réajustements à faire ;
- Le journal des risques ;
- Un journal des leçons apprises ;
- Une revue annuelle de la qualité du projet (PQA) ;
- Les visites de terrain ;
- Les revues trimestrielles (comité de pilotage) et annuelles ;
- Un journal de la qualité pour enregistrer les progrès accomplis vers la réalisation des activités ;
- Une évaluation indépendante, dont les coûts sont intégrés dans le budget, sera menée 2 (deux) mois avant la fin du projet.

Les rapports consolidés seront préparés par l'équipe du PNUD sur la base des rapports produits par les deux agences bénéficiaires.

Les activités de suivi-évaluation seront assurées conjointement par le Gouvernement, les agences bénéficiaires et l'équipe du projet à travers un mécanisme participatif et des visites conjointes de terrain, ainsi que des réunions périodiques avec les bénéficiaires.

Un plan de suivi/évaluation sera mis en place par le Secrétariat du PBF afin d'évaluer les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats, identifier les éventuelles difficultés et proposer des mesures correctives pour l'amélioration de la performance du projet.

d) Dispositions administratives (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémorandum d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)[15] (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés ;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés ;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);

Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet ;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre au plus tard le 15 novembre ;
- Des rapports d'activité narratifs finaux (de fin de projet), à soumettre au plus tard dans un délai de 3 mois après la clôture opérationnelle du projet ;
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds ;

[15] Disponible à l'adresse suivante : http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc

- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question ;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (http://unpbf.org) et sur le site de l'Agent administratif (http://mptf.undp.org).

Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)

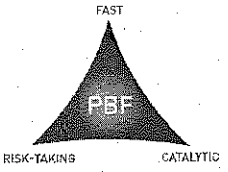

FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
RÉSUMÉ DE PROJET

Numéro et intitulé du projet :	**Projet d'appui à la restauration de l'Etat à Bambari**	
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :	PNUD	
Partenaire(s) d'exécution :	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité publique et de l'Administration du Territoire	
Site :	Bambari, préfecture de la Ouaka	
Budget approuvé du projet :	2 000 000 USD	
Durée du projet :	**Date de démarrage prévue : Août 2017**	**Date d'achèvement prévue : Février 2019**
Domaine de priorité du Fonds :	(4) Rétablir les services administratifs essentiels (4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels ; (4.2) Extension de l'autorité de l'État/ Administration locale	
Résultats du projet :	1. La situation sécuritaire est améliorée et favorise le retour de la confiance entre l'État et les populations ; 2. Les prestations des services publics de base sont améliorées et contribuent à la restauration de la confiance entre l'État et les citoyens 3. L'économie locale est relancée et contribue à l'amélioration des moyens de subsistance des populations locales	
Activités principales du projet :	1. Assurer la réhabilitation et l'équipement d'édifices publics 2. Fournir un appui institutionnel à la relance des services d'état-civil 3. Soutenir la réhabilitation des infrastructures économiques de base (marché central, gare routière) 4. Soutenir la formation professionnelle des jeunes et promouvoir la promotion des AGR.	

Annexe B – Cadre de résultats du projet IRF

Nom du pays : République Centrafricaine

Dates du projet : Aout 2017 – Février 2019

Théorie de changement pour l'IRF : Si les FSI sont redéployées et améliorent la situation sécuritaire, la présence de l'Etat et ses prestations de services aux populations sont renforcées et la reprise de l'économie locale est effective, alors on crée les bases pour un retour durable de la paix et de la stabilité.
Objectif du projet : Contribuer au Plan d'action national de stabilisation immédiate de Bambari à travers la restauration de l'autorité de l'État
Indicateur : Amélioration de la sécurité et des prestations des services publics de base

Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	Année 1				Année 2				Etapes
Description du résultat 1 : La présence active des forces de sécurité favorise la protection des populations et leur confiance sur les perspectives de paix et de stabilité dans leur localité.		Indicateur de résultat 1 a : Baisse (en %) du nombre de pertes en vies humaines enregistrés dans la ville et ses environs du fait des violences / par trimestre Niveau de référence : ND Cible : 70% de moins	Rapports des services de sécurité.	x	x							
		Indicateur de résultat 1 b : Nombre d'agents de FSI déployés et opérationnels à Bambari Niveau de référence : 2 Cible : 100 éléments au minimum	Rapports des services de sécurité	x	x	x	X	X				
		Indicateur de résultat 1 c : Nombre de personnes déplacées qui ont regagné leurs lieux d'habitation Niveau de référence : 0 Cible : AD	Rapports sur le retour des personnes déplacées	x	x	x	x					
	Produit 1.1 : Les unités des FSI à Bambari disposent des capacités pour l'accueil et l'installation des effectifs déployés *Activités prévues* - *Identifier les 2 autres bâtiments à réhabiliter pour les FSI.* - *Evaluer l'état des bâtiments et élaborer le cahier des charges et conclure une LOA avec le maitre d'ouvrage délégué, et*	Indicateur de résultat 1.1.1 : nombre de bâtiments réhabilités et équipés Niveau de référence : 0 Cible : 4	PV de réception provisoire et définitive	x	x	x						
		Indicateur de résultat 1.1.2 : Nombre d'agents logés dans les camps des FSI Niveau de référence : 0 Cible : 100	Rapport d'évaluation	x	x							

	- *Assurer le suivi des travaux*											
	Produit 1.2 : Les unités mobiles d'intervention des FSI sont mieux organisées et possèdent les connaissances techniques nécessaires pour protéger la population d'une manière efficace et rapide *Activités prévues* - *Renforcer les capacités des unités en matière de la gestion des ressources et d'organisation de travail,* - *Renforcer les capacités des éléments des FSI en matière d'intervention professionnelle, de police communautaire, VBG et des droits de l'homme.*	Indicateur de résultat 1.2.1 : Nombre d'éléments des FSI formés Niveau de référence : Formation générales (UNPOL+UE) Cible : Formations spécifiques pour 200 éléments	Rapport de formation		x	X	x	x	x			
		Indicateur de résultat 1.2.2 : Baisse (en %) du nombre de cas d'incidents mortels enregistrés par trimestre Niveau de référence : ND Cible : 50% au minimum	Rapports des FSI et des organisations non gouvernementales		x	x	x	x	x			
Description du résultat 2 : Les prestations des services publics de base sont améliorées et contribuent à la restauration de la confiance entre l'État et les citoyens		Indicateur de résultat 2 a : Niveau de confiance entre l'Etat et les citoyens Niveau de référence : AD Cible : Confiance accrue (50% de la population ayant confiance à l'Etat)		x	x	x						
		Nombre de bâtiments administratifs réhabilités et équipés *Niveau de référence : 0* *Cible : 3*	PV de réception définitif	X	X	X						
		Indicateur de résultat 2 b : Nombre de structures bénéficiant d'un cadre de travail approprié et offrant aux populations les services attendus *Niveau de référence : 0* *Cible : 5 structures au minimum*	Rapports administratifs	x	x	X						
	Produit 2.1 : Des bâtiments prioritaires pour le fonctionnement des services sont réhabilités et	Indicateur de résultat 2.1.1 : Nombre de bâtiments administratifs réhabilités et équipés	PV de remise définitive des bâtiments	x	x							

	équipés *Activités prévues* - *Identifier les bâtiments prioritaires à réhabiliter,* - *Faire l'évaluation technique des bâtiments / élaborer un cahier des charges,* - *Préparer et signer une LOA avec le maitre d'ouvrage,* - *Assurer le suivi des travaux,* - *Fournir les équipements nécessaires*	Niveau de référence : 0 Cible : 3 au minimum									
		Indicateur de résultat 2.1.2 : Nombre de structures bénéficiaires *Niveau de référence : 0* *Cible : 5 au minimum (principe de colocation)*	Rapports administratifs			x	x	x	x		
Description du résultat 3 : **Les infrastructures économiques et de formation professionnelle sont réhabilitées et concourent à la relance de l'économie locale et à l'amélioration des moyens de subsistance des populations**		Indicateur de résultat 3 a : Nombre d'infrastructures à caractère économique réhabilitées et fonctionnelles Niveau de référence : 0 Cible : 3 (marché central, gare routière et JPN)	Rapport d'évaluation (PV de réception définitive)	x	x	x	X				
		Indicateur de résultat 3 b : Volume du trafic (nombre de véhicules / semaine) enregistré par la gare routière Niveau de référence : 0 Cible :	Rapport sur le trafic (gare routière)	x	x	x	X	x			
		Indicateur de résultat 3 c : Nombre de jeunes formés à un métier et engagés pour des AGR Niveau de référence : 0 Cible : 500	Rapports de formation et d'activités sur le terrain			x	x	x	x		
	Produit 3.1 : le marché central et la gare routière de Bambari sont réhabilités et rendus opérationnels Activités prévues - Approfondir l'évaluation technique et finaliser le plan d'aménagement	Indicateur de résultat 3.1.1 : Nombre de kiosques réhabilités et/ou construits Niveau de référence : 0 Cible : 40 kiosques réhabilités et 100 nouveaux construits	PV de remise définitive	x	x	x	x	x			
		Indicateur de résultat 3.1.2 : Volume de m² aménagés pour servir	PV de remise définitive	x	x	x	x				

	- Préparer le dossier de cahier des charges pour les travaux ; - Préparer et signer une lettre d'accord avec le maitre d'ouvrage délégué - Assurer le suivi des travaux sur le terrain	de cadre de commercialisation au sein du marché Niveau de référence : 0 Cible : ND									
		Indicateur de résultat 3.1.3 : Etat des réalisations à la gare routière Niveau de référence : ND Cible : 1 hangar, 1 aire de stationnement et 1 bloc de toilette + douche	PV de remise définitive Rapport d'évaluation			x	x	x			
		Indicateur de résultat 3.1.4 : Volume du trafic (en nombre de véhicules) par semaine Niveau de référence : ND Cible : à définir	Rapport de suivi du trafic produit par la gare	X	x	x	X				
	Produit 3.2 : Le centre de formation des jeunes Pionnières Nationales est réaménagé et équipé, et offre des conditions idéales d'apprentissage des métiers <u>Activités prévues</u> - Evaluer le centre et préparer le dossier de cahier des charges pour le maitre d'ouvrage délégué ; - Préparer et signer une LOA avec le maitre d'ouvrage délégué - Assurer le suivi des travaux sur le terrain - Assurer l'acquisition des équipements et fournitures - Apporter l'accompagnement institutionnel à la JPN	Indicateur de résultat 3.2.1 : réhabilitation de la JPN de Bambari Niveau de référence : structure pillée et dégradée (aucune activité réalisée) Cible : structure réhabilitée et activités relancées	PV de réception définitive, rapports de formation									
		Indicateur de résultat 3.2.2 : Nombre de filières de formation adopté et mises en place Niveau de référence :0 Cible : 4 au minimum	Attestation de livraison de matériels,			x	x	X			
		Indicateur de résultat 3.2.3 : Nombre de jeunes formés à des métiers professionnels Niveau de référence : 0 Cible : 300	Rapports de formation					x	x	x	x